

Commission Technique du 27 février 2017 à Gap

Présents : GIRARD G. (CD 04, Oraison), MASSE G., BURLE JM, REYNIER V., (Gap-CD 05), MEYER F. (Gap), SEJOURNE D., SEGOND J.N. (Digne), SAVOURNIN M. (La Blanche), AGNEL M. et J.P (Gréoux), Patrick COMBETTES (Arbitres).

Absents : les représentants d'Embrun, de Briançon, du Queyras, de Sisteron, de Manosque et de Pertuis.

Excusés : GHIRARDI Cédric,

Accueil par Véronique Reynier qui regrette l'absence de la moitié des clubs. Gaëtan GIRARD aborde ensuite les divers points de l'ordre du jour de la réunion.

Calendrier E.D.R. et M12 : Les conditions météorologiques ont fait annuler certains tournois. Jean-Pierre AGNEL regrette que les clubs organisateurs ne communiquent pas aussitôt la date de remplacement. Cette règle est adoptée pour l'avenir. Véronique Reynier signale qu'elle n'a pas reçu les comptes-rendus pour le tournoi M8-M10 de Digne, M12 et M8-M10 de Oraison. Il est fait rappel du règlement qui prévoit que la participation aux phases finales régionales implique la participation à au moins 3 tournois de la catégorie. Gaëtan Girard signale quelques modifications de dates qui seront communiquées officiellement à tous les clubs : Tournoi M6-M8 de Sisteron du 29 avril, avancé au 8 avril (vacances !). Tournois M10-M12 des 27-28 mai, décalés au 3-4 juin. Mireille Savournin rappelle, plus tard, la date du tournoi M6 à M10 à Seyne-les-Alpes le 25 mars.

Sélection M14 : 3 rassemblements sont prévus. Un souci de repas non assuré par le club organisateur est signalé le « système D » a fonctionné pour y remédier. 22 joueurs ont été retenus pour les PACAC. Gaëtan Girard fait lecture du rapport de Cédric Ghirardi sur le premier qui s'est déroulé avec les maillots de Sisteron en remplacement de ceux de la Commission Technique. Véronique Reynier a acheté deux sacs pour les accueillir pour les prochains tournois de sélection. Gap a fourni 3 minibus pour le déplacement. Quelques problèmes administratifs sont évoqués. Le prochain rassemblement aura lieu le 15 mars à Sisteron. Le 3° aura lieu à Toulon le 8 avril.

Sélection féminine F15 : Gaëtan GIRARD dresse le bilan très positif du tournoi de Gignac malgré trois interventions des pompiers pour accidents. L'intérêt de disposer d'un véhicule en supplément pour récupérer les blessés à l'hôpital est évoqué. Le tournoi M14 du 15 mars à Sisteron accueillera les féminines en préparation pour le 18 mars à Brignoles. Le challenge Orange s'ajoute à leur programme. Un projet est à l'étude pour le 9 avril.

« **Petit Provençal** » : L'opération se déroulera le 23 avril pour les M8-M10 et M12. 1 équipe par club du 04 et 05 peut être engagée. Elles rencontreront les équipes italiennes sur les deux terrains de Ste Tulle. Cela donne l'occasion d'un court débat sur l'**homologation des terrains**. Daniel Séjourné pense que les dossiers ont dû être égarés.

Labellisation des EDR : Gap et Manosque sont à jour. Gréoux est invité à le faire. Il s'agit essentiellement d'avoir un nombre d'éducateurs en rapport avec l'effectif de l'école de Rugby.

Point financier : Véronique Reynier signale que deux clubs n'ont pas réglé leur cotisation. Daniel Séjourné déclare que cette obligation est illégale car le statut associatif de la commission technique n'est pas avéré. Il est décidé de faire adopter cette mesure par les comités départementaux et par les clubs.

Arbitrage : Patrick COMBETTES dresse le bilan de l'évaluation des arbitres formés par la commission qu'il préside. Il annonce une réunion des stagiaires le 9 avril à Avignon. Il propose à Gaëtan Girard une démarche auprès de la ligue pour qu'elle ait lieu plus près, à Ste Tulle par exemple. Il annonce la prochaine réunion des arbitres locaux le 13 mars à Oraison. Examen et arbitrage du tournoi « Clément Euloge » seront à l'ordre du jour.

La date de la prochaine réunion est fixée au **Lundi 24 avril à Oraison**.

Le repas préparé, servi et offert par Gap a été très apprécié. Tant pis pour les absents !

Jean-Marc BURLE (texte intégral dans le cahier de délibération du CD 05)

A suivre : la photo de famille en plein travail.

Commission Technique du 27 février 2017 à Gap

